N'envoyez jamais ces documents signés à Orange pour activation. Joignez le document signé par le client au contrat MyPartner que vous envoyez à Orange.



Orange Belgium s.a.

Avenue du Bourget 3 | B - 1140 Bruxelles TVA BE 0456.810.810 | RPM Bruxelles www.orange.be

Tél.: +32 (0)2 745 95 00

ou gratuitement depuis votre GSM Orange : 5000

Caara	lonnées	du	noint	40	Monto
	ioiniees				venie

Demande de	portage de	numéro	(s) mobile(S)
------------	------------	--------	----	-----------	----

Identification du client Orange						
□ La demande d'abonnement est ci-jointe						
Langue : □FR □NL Titre : □Mme □Mlle □M.						
Type de client: ☐Personne physique ☐indépendant/profession libérale						
Nom :						
Rue :	N° :Bte :					
Code Postale : Ville :	Pays :					
Numéro de carte d'identité :	ail :					
□ Entreprise						
N° d'entreprise :						
Nom de société :						
Numéro de client :Personne de contacte :						
Numéro(s) de l'ancien operateur à porter chez Orange						
□ carte prépayée □ forfait/abonnement						
N° GSM :/						
N° carte SIM (ancien opérateur) :						
N° carte SIM (Orange) :						
N° de client (ancien opérateur) :						
□ carte prépayée □ forfait/abonnement						
N° GSM :/						
N° carte SIM (ancien opérateur) :						
N° carte SIM (Orange) :						
N° de client (ancien opérateur) :						
carte prépayée forfait/abonnement						
N° GSM :/						
N° carte SIM (ancien opérateur) :						
N° carte SIM (Orange) :						
N° de client (ancien opérateur) :						
Le client demande à Orange de terminer en son nom le(s) contrat(s) mentionné(s) ci-dessus avec l'opérateur existant et de porter le(s) numéro(s) de GSM qui y sont associés.						
Le client est informé que le transfert de son numéro vers Orange Belgium s.a. ne le prive pas de	Signature du client					
l'obligation de respecter son contrat avec le précédent opérateur jusqu'à son terme. Orange Belgium s.a. respectera les dispositions légales relatives à la portabilité des numéros. Orange	N'oubliez pas de toujours joindre une copie recto verso					
Belgium s.a. mettra en oeuvre les moyens nécessaires pour réaliser le portage demandé par le client. Orange Belgium s.a. ne pourra toutefois pas être tenu responsable si le portage n'est pas effectué pour une raison dépendant del opérateur précédent ou du client. En particulier, Orange Belgium s.a. ne pourra être tenu responsable en cas de demande de portage fausse, incorrecte ou illisible. Le client reconnaît avoir reçu un contrat d'Orange Belgium s.a. et de les accepter.	de votre carte d'identité (aussi dans le cas d'une cart prépayée) et des statuts en cas de société					
Si le client est un consommateur et si le contrat est conclu à distance ou en dehors des établissements d'Orange Belgium s.a. ou de ceux de ses agents commerciaux agréés, le client a le	Fait en 2 exemplaires à :					
droit de se rétracter du contrat sans devoir faire état de ses motivations. Le délai de rétractation expire quatorze jours calendrier à compter du jour suivant la conclusion du contrat (en cas d'un contrat de services) ou la livraison du produit (en cas de vente de biens). Pour exercer le droit de rétractation, le client peut contacter le service clients au 5000 (numéro gratuit depuis un GSM Orange) ou au 02 745 95 00 avec un autre appareil (tarif local), envoyer sa décision par e-mail à	Le:					
mobile_shop@orange.be ou par poste à Orange Belgium s.a., Service clients, Boîte postale 950, B- 1140 Bruxelles. Le client peut, pour ce faire, mais sans aucune obligation, utiliser le formulaire type pour la rétractation, disponible sur www.orange.be. Si le client a demandé de commencer l'exécution des services pendant le délai de rétractation, il est tenu de payer un montant proportionné à ce qui a été fourni au moment qu'il a informé Orange Belgium s.a. de l'exercice du droit de rétractation.	Signature du client·····X					